



SAS WATERLOT & ASSOCIÉS
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS À
LILLE - PARIS - SAINT-OMER - VALENCIENNES

Maîtres G. WATERLOT, P. DARRAS,
M. REGULA, E. GENON, J. BIENAIMÉ,
J. VANVEUREN, C. DILLENSIGER, M. BAUDRY
www.huissier-waterlot.com

   @wahuissiers

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN, LE QUATRE OCTOBRE A 10H00



À la requête de :

Ayant pour Avocats Maître Martine MESPELAERE, Avocat associé au sein de la SCP 2MZA, Société Civile Professionnelle d'Avocats au Barreau de LILLE demeurant 37 avenue Jean Lebas 59100 ROUBAIX et Maître Antoine LE GENTIL, Avocat au barreau d'ARRAS,

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 22 septembre 2021.

Je soussigné Maître Marc REGULA, Huissier de justice associé, membre de la Société par Actions Simplifiée WATERLOT ET ASSOCIÉS ayant pour associés Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN, Marine BAUDRY, Céline DILLENSIGER, dont le siège est à LILLE (Nord – 59044 LILLE CEDEX), 36 rue de l'Hôpital Militaire.

Certifie m'être transporté ce jour à **ETRUN (62161) 9 rue Adolphe Caron** à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse, figurant au cadastre Section A n°350

Là où étant, accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales présence de [redacted], laquelle, préalablement prévenue de ma visite, m'a permis de procéder à mes opérations de description,

Je constate ce qui suit avec toutes les précautions nécessaires et le respect des gestes « barrière » par les personnes qui m'accompagnent et moi-même,

Je constate ce qui suit :

ETRUN – 9 rue Adolphe Caron



La parcelle se compose d'un corps de bâtiment principal avec façade avant couverture tuiles, à une mitoyenneté et passage côté, qui se prolonge par une extension avec façade enduite et couverture tôles Eternit et une parcelle non bâtie à usage de jardin.

Intérieur

Rez-de-Chaussée

Entrée

Accès depuis l'extérieur par une porte en bois semi-vitrée.



- ↪ Sol carrelage ancien ; plinthes assorties.
- ↪ Murs recouverts de fibre de verre peinte.
- ↪ Plafond avec dalles de polystyrène.

Cette entrée distribue :

- Des wc.
- Le séjour.
- La cage d'escalier.
- La descente de cave.
- La cuisine.
- La salle de bains.

Séjour

Accès depuis l'entrée, passage sans porte y compris depuis la cuisine.





↳ Revêtements identiques à ceux de l'entrée.
Cette pièce est éclairée naturellement par deux fenêtres bois avec double vitrage et persienne à sangles.
Chauffage par deux radiateurs électriques.

Salle de bains

Il s'agit d'une pièce aveugle, accessible par une porte ancienne.



- ↳ Sol carrelage ancien.
- ↳ Murs carrelés aux trois-quarts.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre donnant sur la partie en extension.

Équipements :

- Un lavabo.
- Une douche vétuste.



Wc

Accessibles par une porte.



- ↪ Sol carrelage ancien.
- ↪ Murs carrelés.
- ↪ Reste des murs et plafond peints.

Cette pièce est éclairée par une petite fenêtre bois simple vitrage sur extérieur.
Présence d'un wc complet.

Cave

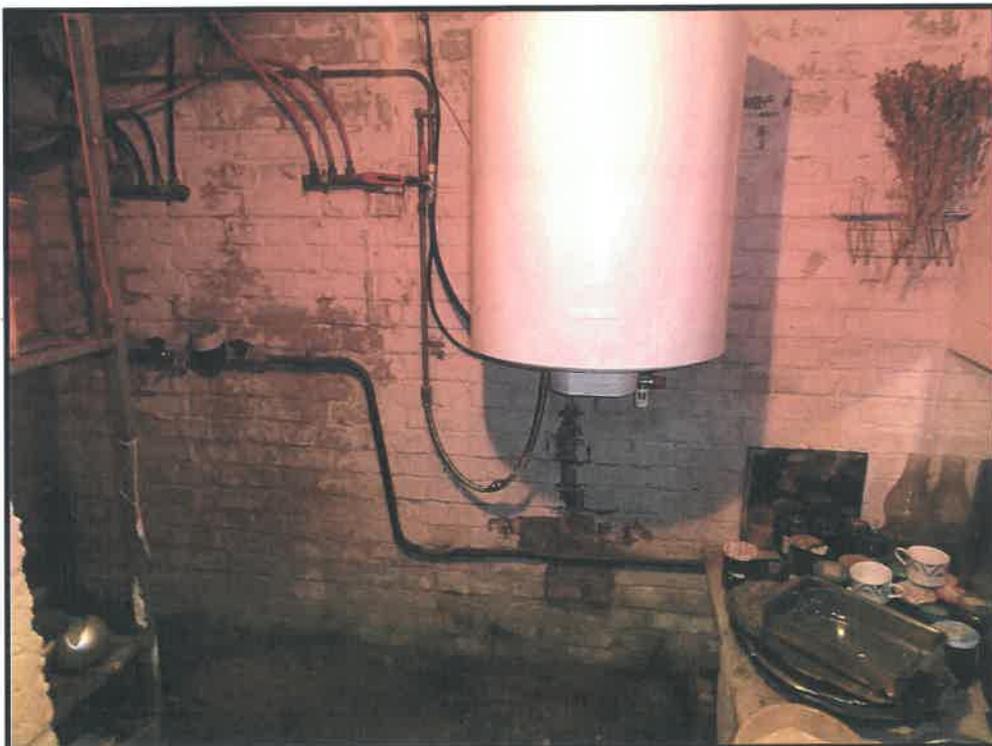
Descente de cave accessible depuis l'entrée par une porte.



Cage d'escalier béton.

Dans la cave elle-même, le sol est en terre battue.

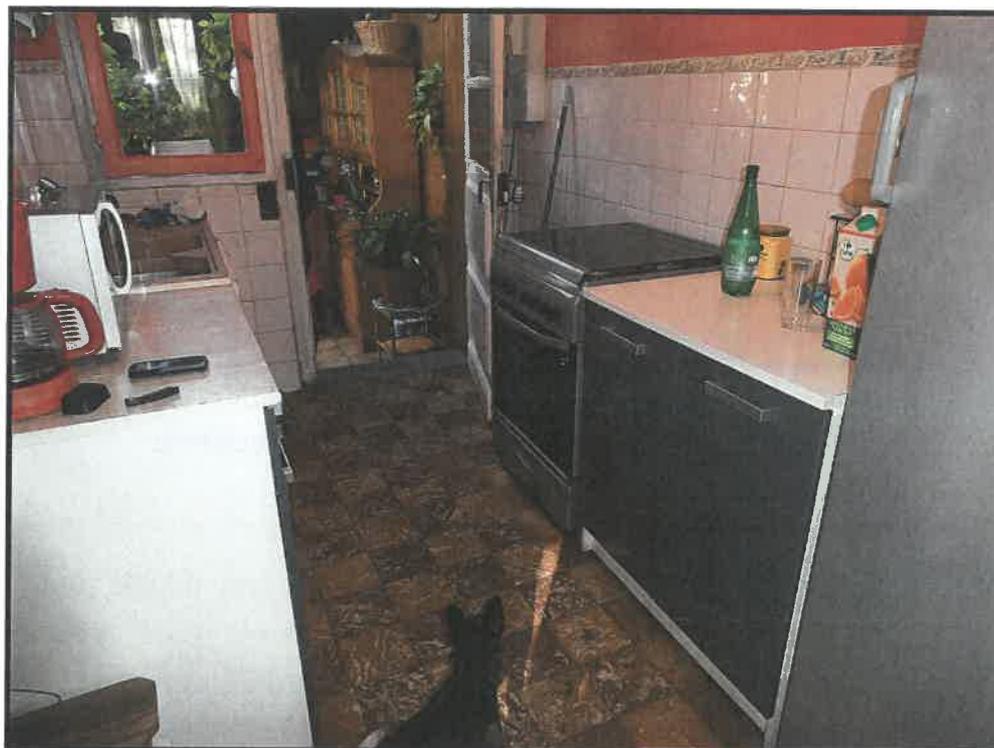
Cette cave accueille un ballon d'eau chaude.



Cuisine

Pas de porte depuis le séjour.

Porte vitrée depuis l'entrée.



↳ Sol carrelage ancien.

↳ Bas des murs carrelés, murs et plafond avec fibre peinte.

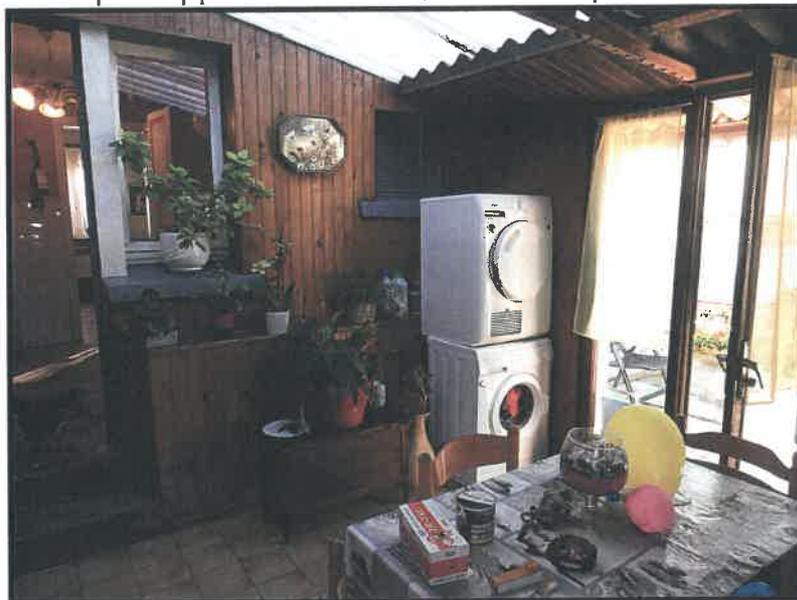
Cette pièce est éclairée par une menuiserie bois en simple vitrage vers une partie en extension en façade arrière.

- Un simple meuble évier vétuste, double bac.

Cette cuisine distribue la partie arrière qui accueille une salle à manger et une pièce à usage de débarras.

Salle à manger

Elle est en contrebas par rapport à la cuisine, accessible par deux marches.



- ↪ Le sol est carrelé.
- ↪ La couverture est apparente en tôles ondulées et fibrociment.
- ↪ Murs habillés de lambris.

Cette pièce est éclairée par une menuiserie extérieure bois avec double vitrage.

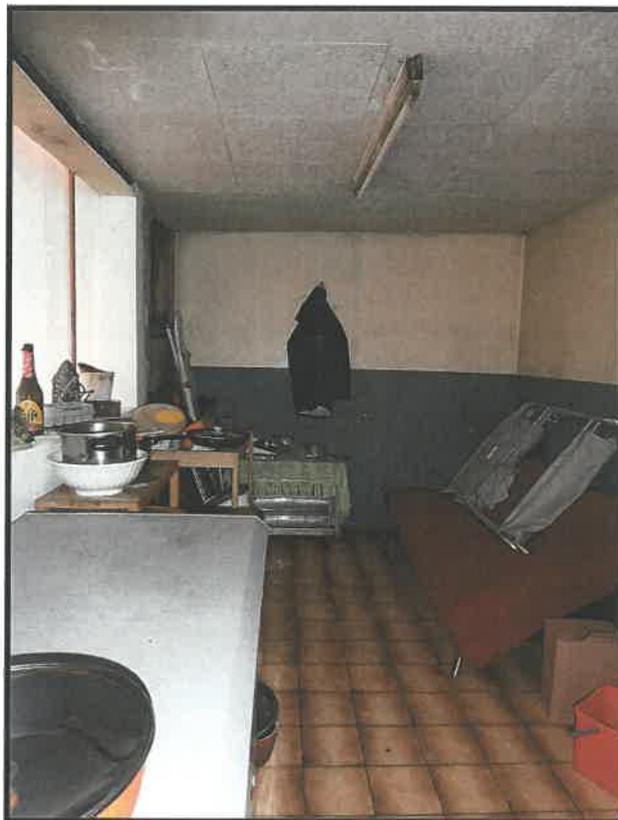
Cette pièce dispose de branchements machines et distribue une pièce à usage de remise, niveau légèrement surélevé par rapport à la salle à manger.



Pièce à usage de remise

- ↳ Sol carrelé également.
- ↳ Revêtements anciens.

Cette pièce est éclairée naturellement par une ouverture avec panneaux translucides polycarbonates.



Extérieur

À l'avant, l'immeuble est élevé légèrement en retrait de rue avec petit jardinet en façade.



Un petit portillon dessert une allée béton vétuste, ne permettant pas le passage d'un véhicule.

Façade de l'immeuble enduite, vétuste également.



Petite terrasse béton vétuste devant la partie en extension.



Les parties bâties se prolongent par un jardin avec pelouse et quelques plantations et les constructions suivantes :

Les restes d'un chenil.

Une dépendance située dans le prolongement de la partie en extension de la maison, accessible par deux portes métalliques, supports bruts.



Les ouvertures ont été comblées par des panneaux polycarbonates en façade et en pignon.



Elle se prolonge vers un autre bâtiment ancien, accessible par une porte et composée de deux pièces en rez-de-chaussée et d'une pièce à l'étage, distribuée par une trémie accessible par échelle.



Cette partie est une construction de fortune le clos et le couvert n'étant pas parfaitement assurés :
Étanchéité de la toiture non assurée.
Pas de fenêtre au niveau des ouvertures.

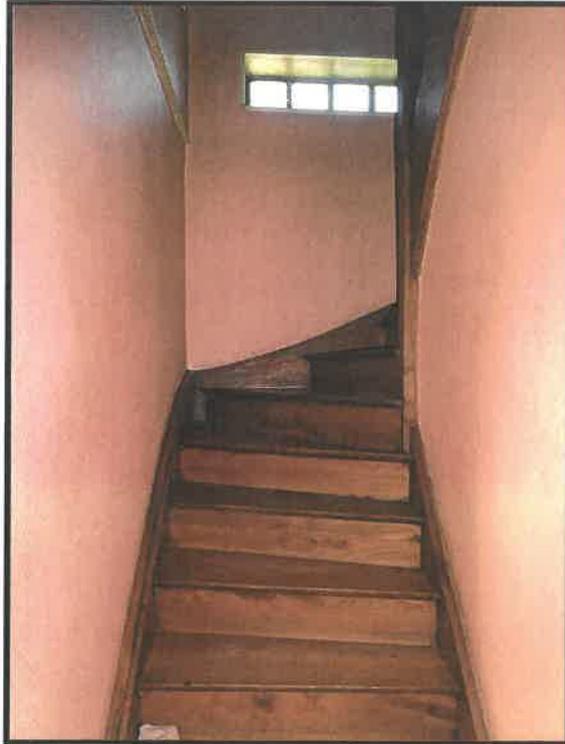




Intérieur R+1

On y accède depuis l'entrée du bâtiment principal.

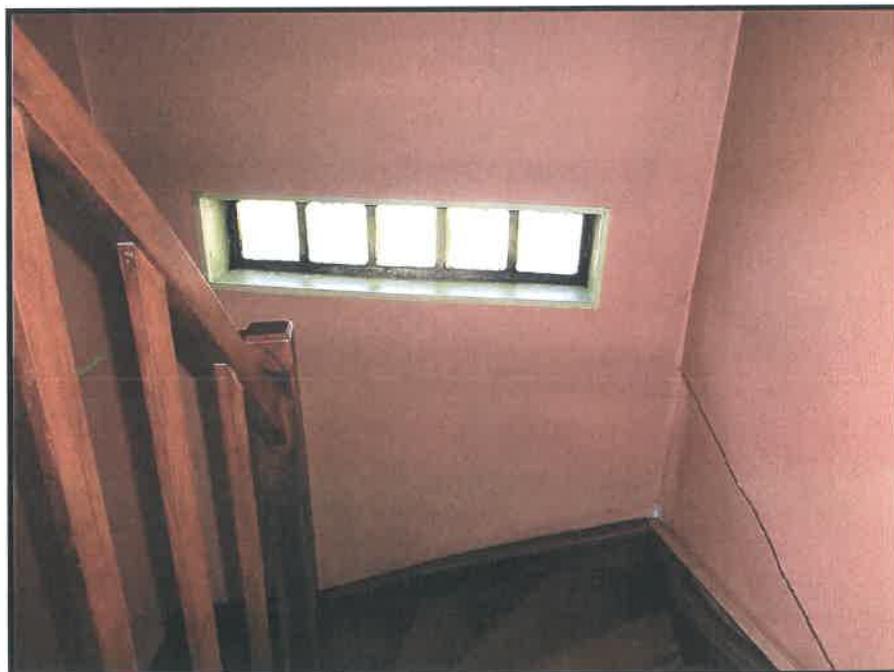
La cage d'escalier est en bois, ouverte sur l'entrée et distribue un palier.



↳ Sol recouvert d'un sol souple.



Le constate au niveau de cette cage d'escalier, les revêtements de murs et plafond sont à l'identique (fibre de verre et dalles polystyrènes)
Éclairage naturel par une ouverture comblée par des pavés de verre.



→ Le palier distribue trois chambres.

Chambre façade avant gauche

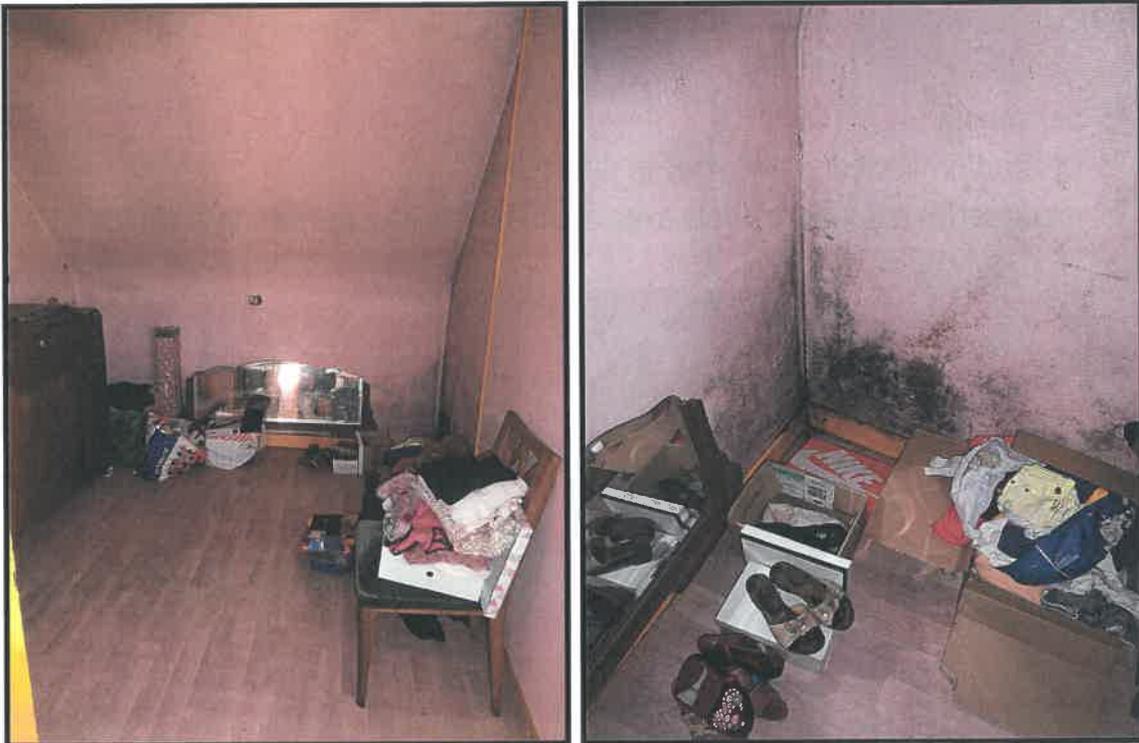
Accessible par une porte.



- ↪ Sol souple.
- ↪ Décoration ancienne avec traces d'humidité.
- ↪ menuiseries extérieures bois avec double vitrage et persienne à sangle.



Chambre façade avant droite



Cette pièce occupe le pignon de l'immeuble et présente d'importantes traces d'humidité.

Elle est éclairée par une fenêtre bois avec double vitrage et équipée d'une persienne à sangle.

Présence d'un placard encastré dans le mur, sur la façade arrière.

Chambre façade arrière

Accès par une porte.



⇒ Sol souple.

⇒ Décoration propre avec plinthes, fibre peinte aux murs,

⇒ Dalles polystyrène.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre bois avec double vitrage et persienne à sangle.

Chauffage

Le bien est équipé de quelques radiateurs électriques.

Tout à l'égout

⇒ Cet immeuble est raccordé au réseau de tout à l'égout de la ville.



OCCUPATION



↳ L'immeuble est occupé par la partie saisie

DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES

Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Mes opérations prennent fin avec l'établissement du présent procès-verbal et de l'ensemble des diagnostics obligatoires à 11h45.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT : QUATRE CENT CINQUANTE EUROS ET SOIXANTE-SEIZE CENTIMES TTC

DROITS FIXES (A.444-3)	219,16	Marc REGULA 
MAJORATION DUREE	148,80	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	375,63	
TVA 20,00 %	75,13	
TOTAL TTC	450,76	